

19 FEV. 2015

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le 12 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires** Myriam PISANO et Patrice SCHWARTZENTRUBER **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Marie-Lise LHOMET à Josette BESSE, Robert NATALE à Pierre OSER, Bernard LIAIS à Denis BANDELIER, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Bernard TENAILLON à Daniel FRERY

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeu di 2 février	Vendredi 3 février	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

**2015-01-05 – Service Assainissement-Tarif de la redevance d'assainissement collectif-Réchésy**  
*Rapporteur : Jean Claude TOURNIER*

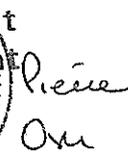
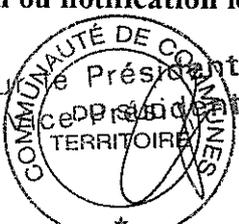
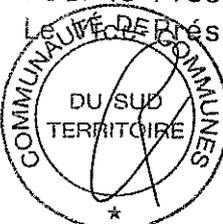
L'affermage Véolia du réseau d'assainissement ainsi que celui de la station d'épuration de Réchésy se sont achevés le 31 décembre 2014. La gestion est donc effectuée depuis cette date en régie.

La tarification Véolia n'est donc plus appliquée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (1,0884 € HT le m<sup>3</sup> dont part Véolia 0,8184 € HT le m<sup>3</sup> et part intercommunale 0,27 € HT le m<sup>3</sup>).

Il convient donc de faire évoluer la tarification intercommunale à 1,0386 € HT le m<sup>3</sup> : prix moyen de la redevance sur le périmètre de la CCST, déjà appliquée pour les communes nouvellement intégrées.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à 32 voix pour et 1 abstention, décide :**

- d'autoriser le Président à émettre les factures et titres correspondants,
- d'arrêter la nouvelle tarification de la redevance assainissement collectif pour la commune de Réchésy à compter de la prise de décision,
- d'autoriser le Président à réaliser les actes propres au traitement des impayés et toute autre opération visant à faciliter le recouvrement, par tout acte administratif, financier ou juridique.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19 FEV. 2015</b> <b>Et publication ou notification le 19 FEV. 2015</b></p> <p>Le Président,  </p>	<p><b>Le Président,</b></p> <p>Pour le Président Le Président  </p> <p>Préfecture du Terr. de Belfort</p> <p><b>19 FEV. 2015</b></p> <p>Service Courrier</p>
--	--